



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement
et du Logement**

Service prospective aménagement
et connaissance du territoire

Pôle affaires juridiques et urbanisme

AVIS DE PUBLICITÉ

avant délivrance d'un titre d'occupation du domaine public maritime

**(conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques et
conformément à l'article L. 2122-1-4 du CG3P)**

FICHE n° DEAL-2025-017

Avis de publicité mis en ligne le 27 novembre 2025

Nature du projet	Installation de 10 chaises chiliennes
Commune	Terre de Haut
Secteur	Au droit de la parcelle cadastrée AI 348
Durée du titre d'occupation	5 ANS
Critères de sélection	- critères d'intérêt général (valorisation, préservation du patrimoine, protection de l'environnement, sécurité...) - intégration paysagère et architecturale - solidité économique et financière du porteur de projet - investissements prévus - compatibilité avec la vocation du domaine public maritime - diversité de l'activité, utilité pour les usagers du domaine public

Tout candidat intéressé par une occupation du domaine public maritime sur cette même emprise doit, dans un délai de 15 jours à partir de la date de la mise en ligne du présent avis de publicité, se manifester par mail aux services de la DEAL :

- aot-dpm-971@developpement-durable.gouv.fr